19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE

Page Facebook: http://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin

Mulhouse, le 20 novembre 2020

à

Madame la Directrice Académique Des Services de l'Education Nationale Du Haut-Rhin

Objet : demande d'audience et de mise en place de mesures d'aide à la direction d'école

Madame la Directrice Académique,

Depuis le 9 septembre, le ministère de l'Education Nationale a engagé un cycle de 4 groupes de travail « direction » sur le temps de décharge, les délégations de compétences, la revalorisation et la sécurité. Un an après le suicide de notre collègue directrice à Pantin, ce chantier, engagé pour améliorer les conditions de travail des directeurs.trices, n'avance toujours pas alors que les directeurs-trices sont plus épuisé-es que jamais.

Nos collègues peinent à percevoir la volonté politique d'améliorer le quotidien des directrices et directeurs, comme le fonctionnement de l'Ecole.

Ainsi, les mesures annoncées cet été ne sont que très partiellement mises en oeuvre.

La circulaire du 27 août 2020 est pourtant explicite. Elle reconnaît la mobilisation et le travail des directeur.rice.s pour dépasser la crise sanitaire et la nécessité d'appliquer des mesures d'aide au fonctionnement de l'école dès la rentrée. Ainsi, la circulaire précise que :

- Une formation de 2 jours doit être mise en place pour les directeur.rice.s dès cette année. Vos services n'étant pas en mesure de la proposer cette année, nous vous demandons de permettre à tous les directeurs de se réunir pour échanger par circonscription ou bassin durant quatre demijournées prises sur temps élèves (avec remplacement ou vacance de la classe pour leurs élèves)
- Des temps de décharges complémentaires doivent être trouvés selon les moyens de remplacement disponibles. Nous vous demandons de trouver ces moyens. Il y va de la santé des personnels directeur.rice.s dont vous avez la responsabilité. Ainsi, tout remplaçant disponible dans une circonscription devrait pouvoir être immédiatement affecté dans une école comme moyen d'aide à la direction d'école.
- Des groupes de travail doivent être réunis sous votre égide. Nous exigeons qu'ils se tiennent effectivement et que les organisations syndicales représentatives y soient invitées à hauteur de leur représentativité.
- La programmation des 108h doit passer sous la responsabilité des directeur.rice.s : nous vous demandons donc d'en informer tous les IEN afin qu'ils n'exigent plus des directeur.rice.s la remontée de cette organisation.
- Les outils doivent être améliorés. Nous exigeons donc l'abandon des deux TBE, inexistants dans les autres académies. Nous vous demandons aussi de développer un outil utilisant les données



19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE

Page Facebook: http://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin

contenues dans Onde et permettant l'envoi de SMS et de mails rapides aux familles. Nous souhaitons aussi que les documents destinés aux collègues adjoint.es soient envoyés directement aux PE concernés et ne fassent plus l'objet d'une redistribution par les directeur.rice.s.

- Des temps d'échanges entre pairs doivent être systématisés : nous demandons à ce que cela apparaisse dans les temps d'animations pédagogiques ou, au choix des directeurs-trices, sur temps scolaire hors temps de décharge, en libérant les élèves si besoin.
- Une fonction de référent.e.s pour les directeur.rice.s d'école doit être expérimentée. Nous vous demandons, afin que cette nouvelle fonction soit réellement une aide à la direction d'école, de nous associer à l'élaboration de la fiche de poste. Et, expérimentons cette nouvelle fonction dès la rentrée 2021 dans notre département afin de pouvoir en tirer rapidement le bilan de son efficacité.
- Les directeur.rice.s doivent être accompagné.e.s dans leurs tâches. En attendant la création d'emplois statutaires, nous vous demandons d'ajouter une mission nouvelle à la fiche de poste des volontaires en service civique, celle d'« aide au fonctionnement de l'école » et de sensibiliser les collectivités à l'emploi d'aides administratives pérennes.

De plus, afin d'alléger la pression subie par les directrices et directeurs et de leur permettre ainsi de se concentrer sur le cœur de leurs missions dédiées au bon fonctionnement de l'école, nous vous demandons de sursoir dès maintenant à toutes les sollicitations non urgentes à la gestion de l'école dans cette période de crise sanitaire.

La plupart des mesures contenues dans la circulaire du 27 août 2020 sont à traiter à l'échelon départemental. Aussi, nous vous demandons d'en faire une de vos priorités et de mettre tous les moyens en votre possession pour alléger le travail des directeurs.

Nous vous demandons de nous recevoir rapidement et pour cela nous sollicitons une audience.

En l'attente de votre réponse, Veuillez croire, Madame, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le secrétariat départemental du SNUipp-FSU68

Ghislaine UMHAUER